

# Genre et espace public.

# Rappels et points théoriques

# rappel

- Le genre est un rapport social... parmi d'autres, avec d'autres.
- Le genre est un rapport social et spatial.
- Le genre est un rapport social et spatial hiérarchisé.
- Le genre est un rapport social et spatial hiérarchisé entre ce qui est de l'ordre du masculin et ce qui est de l'ordre du féminin.
- Ce n'est pas fixé, c'est en processus.
- C'est un régime politique inégalitaire discriminant interagissant avec d'autres régimes politiques inégalitaires discriminant.

# Points de départ : constructions théoriques

- **Margaret Mead** (1928) : analyse des « rôles sexuels ».
- **Simone de Beauvoir** (1949) : *Le deuxième sexe*, distinction entre le sexe biologique et le sexe acquis.
- **Ann Oakley** (1972) : *Sex, Gender and Society*, propose le terme *gender* afin de distinguer sexe donné biologique et le genre construit social évolutif.

# Points de départ : constructions théoriques

- **Joan W. Scott** (1988) : « *le genre est un élément constitutif de rapports sociaux fondés sur des différences perçues entre les sexes, et le genre est une façon première de signifier des rapports de pouvoir* », c'est-à-dire « *un champ premier au sein duquel ou par le moyen duquel le pouvoir est articulé.* »
- **Françoise Héritier** : Indissociable d'une hiérarchisation entre tâches nobles et communes, la division des rôles sociaux masculins et féminins, fidèle au mythe grec d'Hestia et Hermès (la femme à l'intérieur/l'homme à l'extérieur du foyer), conduit à une « *valence différentielle* » des sexes universellement établie.

# Points de départ : le genre, un rapport de pouvoir

- **Construction sociale** des rôles et statuts des hommes et des femmes **et ensemble de « rapports de pouvoir** organisant une bicatégorisation hiérarchisée entre le féminin et le masculin »

(Bereni et alii, *Introduction aux études de genre*, 2009).

# Points de départ : sexisme

- Désigne l'ensemble des institutions (socio-politiques, économiques, juridiques, symboliques) et des comportements, individuels ou collectifs, qui semblent perpétuer et légitimer la domination des hommes sur les femmes.
- Apparu vers le milieu des années soixante aux États-Unis et calqué sur le terme de racisme il est employé par les différents groupes féministes qui veulent souligner le parallélisme entre les mécanismes de l'oppression raciale et ceux — jusque-là ignorés ou minimisés — de l'oppression des femmes : dans les deux cas des prétextes biologiques (les différences physiques perceptibles : la couleur ou le sexe) servent à justifier des différences de statut entre groupes sociaux.

# Stéréotypes de genre

- ... prédispositions féminines ou masculines supposées naturelles.
- Il est souvent difficile de déterminer si un comportement est lié à des injonctions et des normes sociales, à un choix individuel, ou bien à un « faux » choix consistant en réalité à « faire de nécessité vertu », comme le note Pierre Bourdieu dans *La Condition masculine*.

# Gender mainstreaming : l'approche intégrée du genre

- Le gender mainstreaming est fondé sur le développement des capacités d'évaluation des pouvoirs publics en ce qui concerne les situations vis-à-vis desquelles ils souhaitent agir (capacité d'analyse), les politiques qu'ils souhaitent mettre en œuvre ou ont mis en œuvre. En cessant de considérer la population comme un groupe homogène auquel les politiques s'appliquent de manière uniforme et en tenant mieux compte des besoins et des attentes des citoyens, le gender mainstreaming contribue en effet à renforcer l'efficacité et l'efficience des politiques.

# Le droit à la ville

- « *Le droit à la ville ne se réduit donc pas à un droit d'accès individuel aux ressources incarnées par la ville : c'est un droit à nous changer nous-mêmes en changeant la ville de façon à la rendre plus conforme à notre désir le plus cher. C'est en outre un droit collectif plus qu'individuel puisque, pour changer la ville, il faut nécessairement exercer un pouvoir collectif sur les processus d'urbanisation* »

(Harvey, *Le capitalisme contre le droit à la ville*, 2011).

Des espaces publics à Privas /  
mercredi 24 novembre de 14h à  
16h





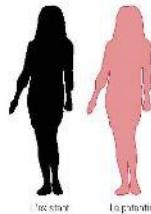








Des propositions à partir d'une  
recherche-action à Gennevilliers  
(2014-2020)

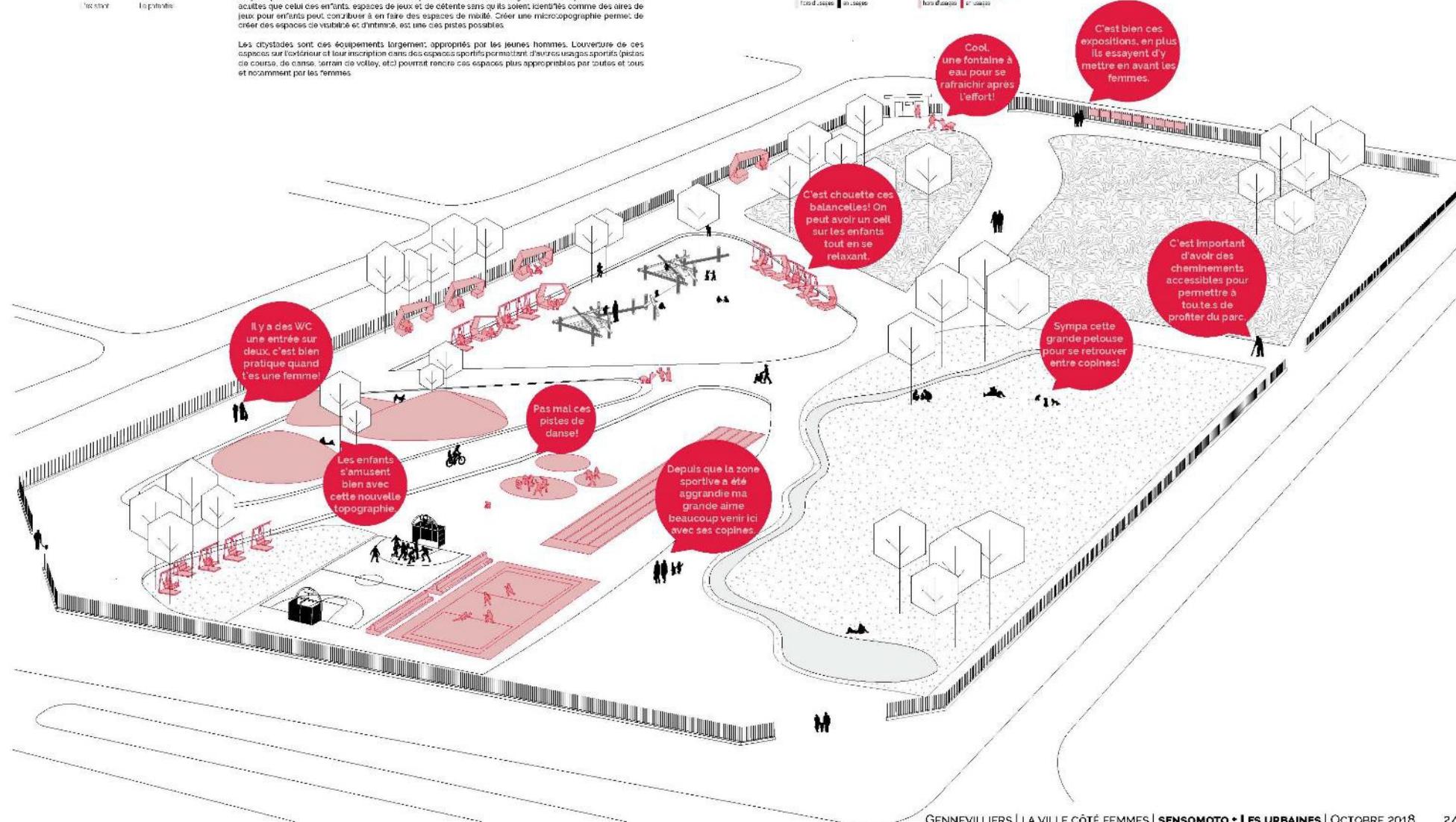
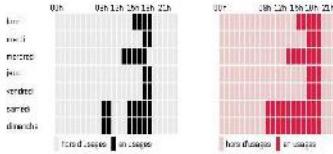


## 1 LES PARCS ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Les espaces et les équipements sportifs peuvent être à la fois des espaces d'inclusion ou d'exclusion pour l'homme et l'espace public. Le regard porté sur les corps, l'expression sous diverses formes du contrôle social dans l'espace public peuvent conduire les femmes à éviter de s'exposer notamment en y faisant du sport. Des propositions d'aménagement "soutient des formes variées de coprésence mais aussi d'intimité" peuvent permettre de désinier ces regards et du contrôle social, en veillant à créer des lieux conviviaux.

Les aires de jeux sont majoritairement pratiquées par des mères et des assistantes maternelles. Ce sont des lieux de socialisation pour les enfants et leur éducation à l'espace public. Une telle pratique est couronnée par les petits enfants. L'environnement résulte à la fois d'effacement. Qu'il soit alors très peu ou le moins de l'espace public et les concevoir comme des aires pour les familles et aménagées aussi bien pour le confort des adultes que celui des enfants, espaces de jeux et de détente sans qu'ils soient identifiés comme des aires de jeux pour enfants peut contribuer à faire des espaces de mixité. Créer une microtopographie permet de créer des espaces de visibilité et d'intimité, est une des pistes possibles.

Les bâties sont ces équipements largement appropriés par les jeunes hommes. Louverture de ces espaces sur l'extérieur et leur inscription dans des espaces sportifs permettant d'autres usages sportifs (pistes de course, de canoë, terrain de volley, etc) pourront rendre ces espaces plus appropriables par toutes et tous et notamment par les femmes.

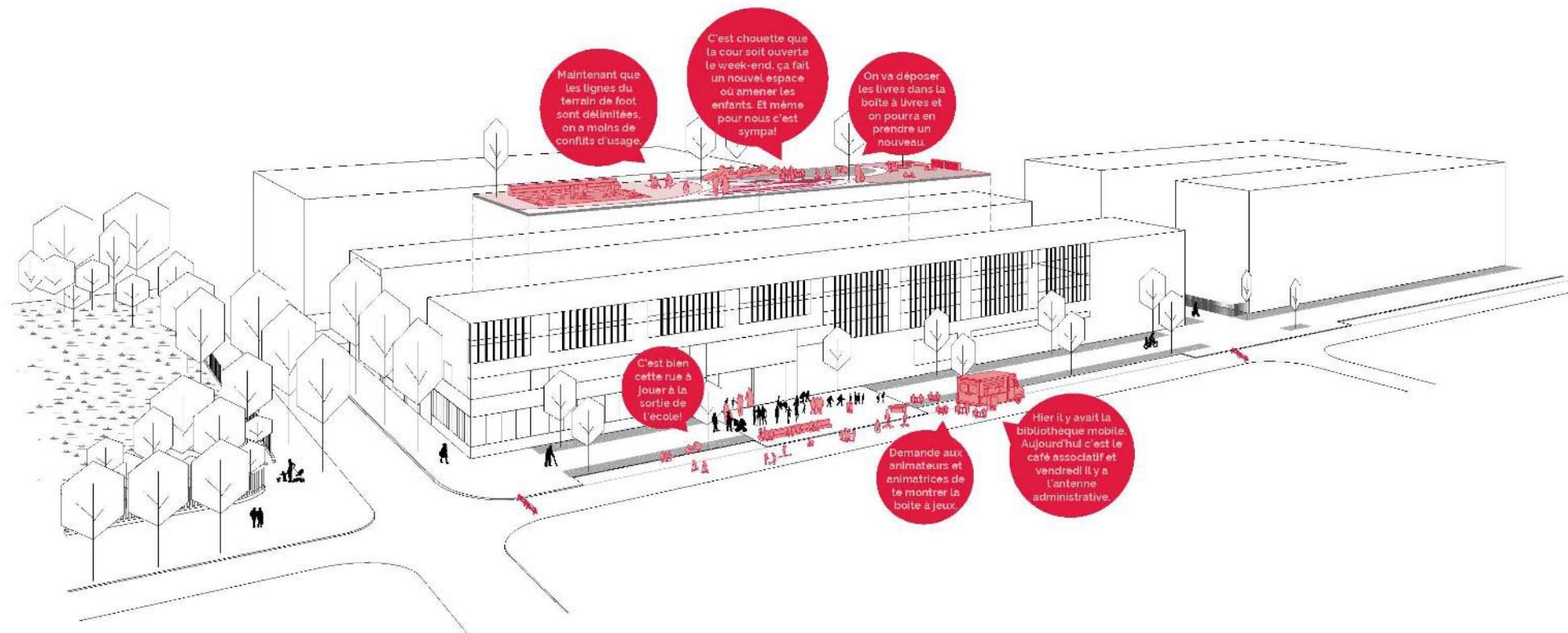
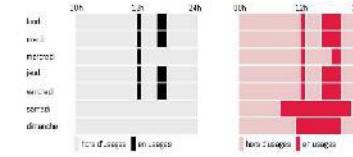


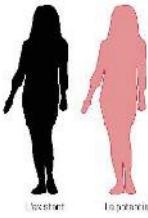


## 2 L'ÉCOLE

Le parvis de l'école est un lieu de mobilité majoritairement féminin. C'est un lieu d'abri et de passage. Il s'agit ici en une partie de cet espace-temps pour permettre, par la formeuse de la rue à la circulation automobile et son animation, aux enfants et aux adultes, et donc plus particulièrement aux femmes, de s'approprier l'espace public.

La cour de récréation est un espace au sein duquel s'expriment les rapports de domination (genre, âge, capacités), son aménagement peut faire l'objet d'une réflexion au profit d'un rééquilibrage des usages genres de l'espace, notamment par la délimitation des usages. D'autre part, la cour est un espace sous-exploité qui pourrait être ouvert au public le week-end et/ou participer au vaste réseau d'espaces publics (parcs et aires de jeux) très pratiqués par les familles et notamment les mères.

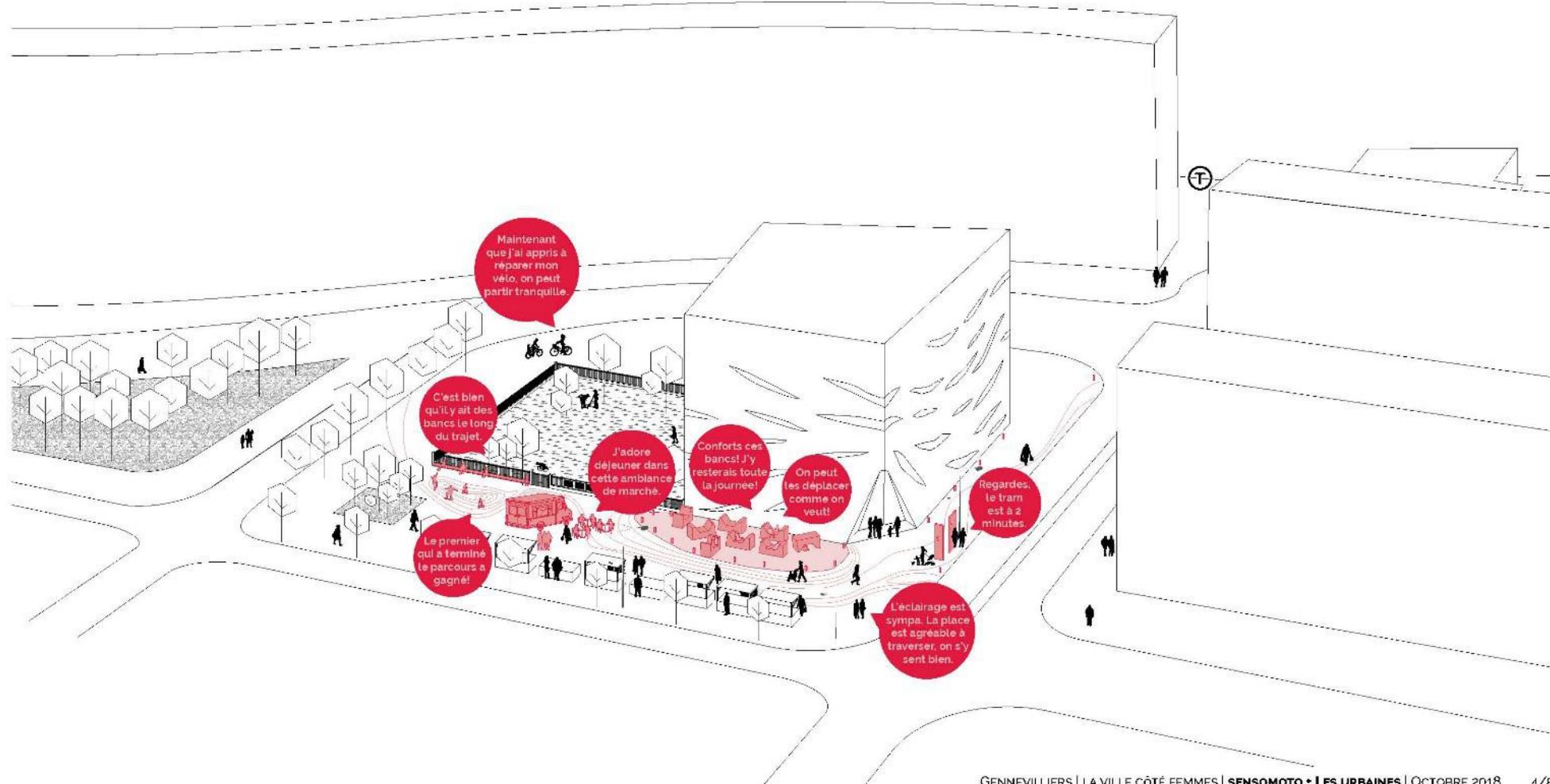
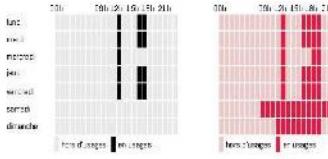




3 LA PLACE PUBLIQUE

La place publique est le support de divers usages (rencontre, repos, jeux sport, etc.), d'événements culturels (réunions des communautés socio-culturelles, hors les murs, lieu de commémoration, "lieu de voisins, etc.) mais également d'activités de commerce (terrasses, marchés, etc.). Parmi les raisons qui conduisent les femmes à pratiquer l'espace public, on compte les tâches domestiques et, notamment les achats.

Ces marchés peuvent former aux femmes de s'approprier l'espace public et pourraient être le support de nouveaux aménagements qui invitent à se mouvoir. Au sein des quartiers, ces espaces sont ces points de repères vers et depuis lesquels l'on doit facilement se repérer et se déplacer, quel que soit son mode de déplacement. Il est donc important de signaliser les lieux régulièrement, établissant à l'échelle du piloton





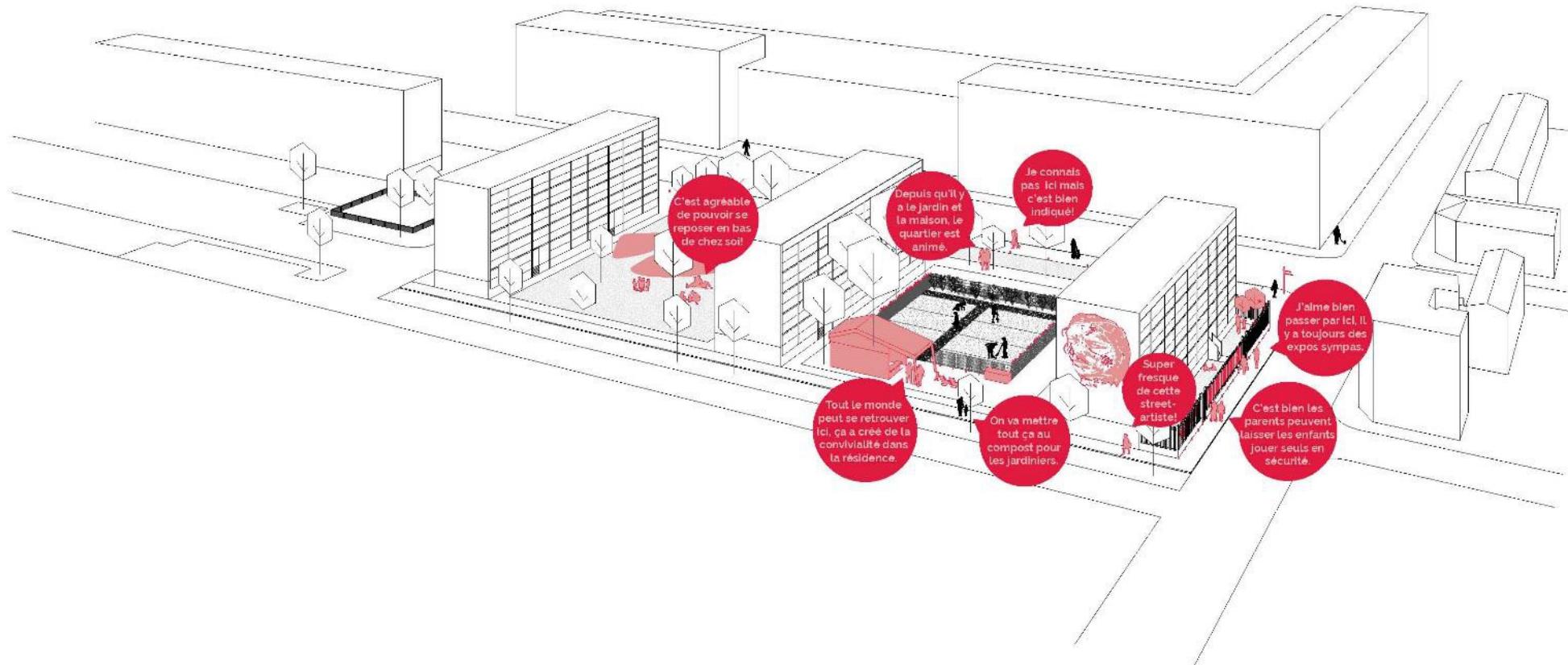
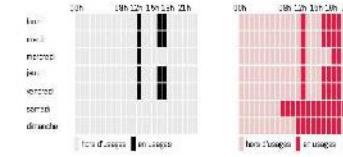
## 4 LES PIEDS D'IMMEUBLE

Ces lieux résidentiels sont constitués d'un important réseau d'espaces publics à ne pas négliger du fait de leur praticité quotidienne (lieux de décarisse et espaces verts, espaces résiduels).

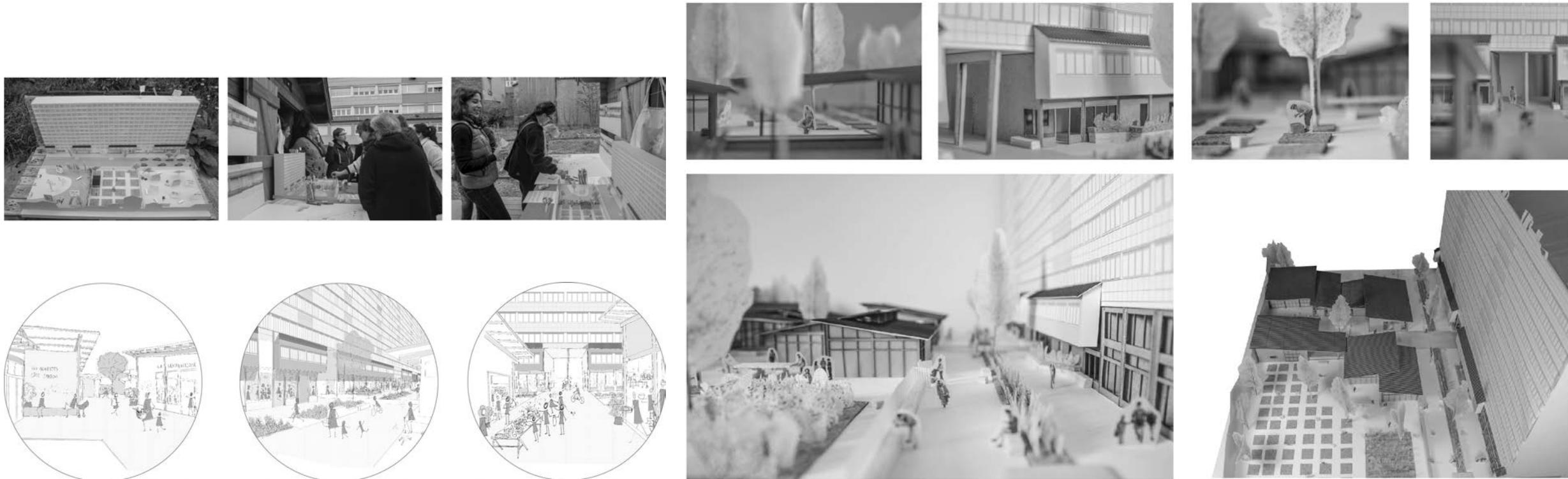
Les rues des zones résidentielles sont des espaces de déplacement, parfois adjoints au sentimen, d'insécurité. Pour l'éviter, il est important de intégrer échelles des personnes en déplacement, à pied par une mise en lumière adaptée et par une signalétique qui permette de se repérer facilement.

La résidentialisation, plutôt qu'une simple mise à distance de l'extérieur, peut être envisagée dans une forme plus partagée entre l'espace public et l'espace privé (en fenêtres, des grilles ou supports d'usages tels arbres fruitiers, etc.). Elle peut être aussi l'occasion de créer des espaces habritables par les résidents et étroitement liés aux espaces d'autonomie pour les enfants hors des areas de jeux.

Les cours d'ateliers sont souvent des espaces jardiniés mais très peu porteurs de qualité clauisures. Ces espaces représentent un potentiel pour le développement de lieux de détente et de convivialité à l'échelle des quartiers. Ce sont aussi potentiellement des lieux d'emancipation et d'appropriation de l'espace public par les femmes notamment par le développement de jardins partagés. Autour de ces potagers collectifs pourraient se développer de véritables centralités de quartier par l'installation d'un réseau de petites maisons de quartier.



# Quels espaces ? Rez-de-chaussée / Perrine Rivain

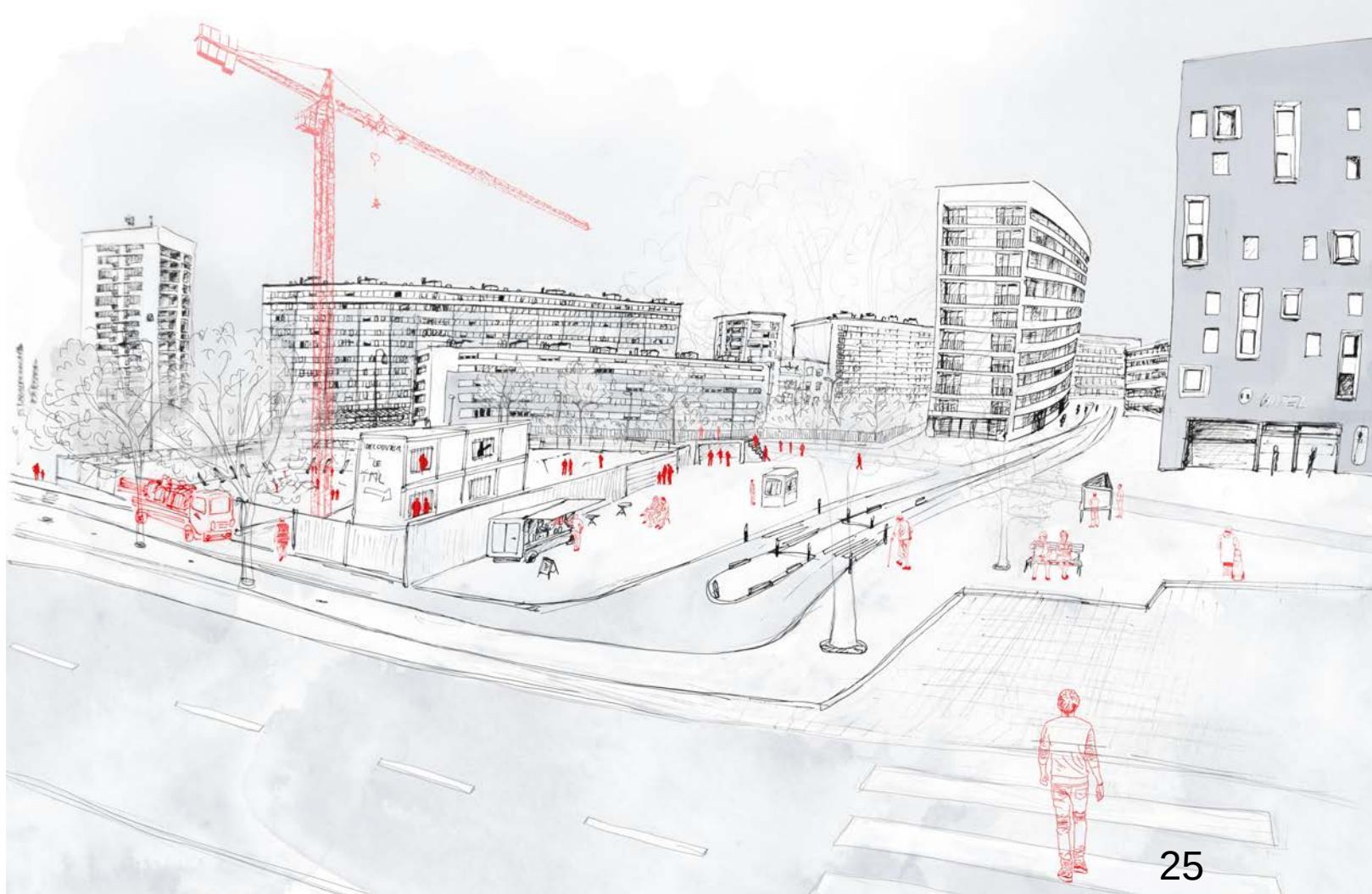


# Quels espaces ? La rue en relation / Juliette Luans



# Quels espaces ?

## Le chantier / Tom Morlé-Devès



# Publications

- Luxembourg Corinne, Labruyère Damien, Faure Emmanuelle, (2020) *Les sens de la ville : pour un urbanisme de la vie quotidienne*, Ed. Le Temps des Cerises, Montreuil, 500 p.
- Luxembourg Corinne, Messaoudi Dalila, (2017) *Genre et politiques urbaines : regards sur les inégalités hommes-femmes en ville*, Géocarrefour, février.  
<https://geocarrefour.revues.org/10020>
- Faure Emmanuelle, Hernandez-Gonzalez Edna, Luxembourg Corinne, (2017) *La ville : quel genre ? L'espace public à l'épreuve du genre*, Ed. Le Temps des Cerises, Montreuil, 300 p.

